

# FISHOWF

Stratégies de suivi pour mieux évaluer les effets potentiel des parcs éoliens en mer sur les peuplements de poissons et grands crustacés (2021 - 2024)

## NEWSLETTER #2

Décembre 2023

### Le mot de la coordinatrice du projet...



« Dans cette newsletter, nous avons souhaité vous présenter quelques résultats bruts qui illustrent tout l'intérêt et la force du réseau de télémétrie acoustique déployé dans le cadre du projet FISHOWF. En l'espace d'une année, les données collectées apportent déjà de nombreuses informations sur l'écologie d'espèces jusque-là peu étudiées. Des détections inattendues d'espèces marquées à l'étranger ont même été enregistrées dans notre réseau ! Si les suivis sont maintenus à plus long terme, il y a tout à parier qu'ils permettront de comprendre l'influence des parcs éoliens en mer sur le comportement et les déplacements des poissons. »

**Lydie Couturier** | Chercheuse à France Energies Marines

### Partenaires



Ce projet reçoit une aide de l'Etat gérée par l'Agence nationale de la recherche dans le cadre du plan d'investissement France 2030.

Avec le soutien financier de l'Université de Bretagne Occidentale et des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bretagne.

### Le réseau s'agrandit ! \*

**+68** / Total : 301  
individus marqués

**+1** / Total : 7  
sites d'étude

**+6** / Total : 53  
récepteurs déployés

**+9** / Total : 40  
opérations en mer

\*Depuis juin 2023

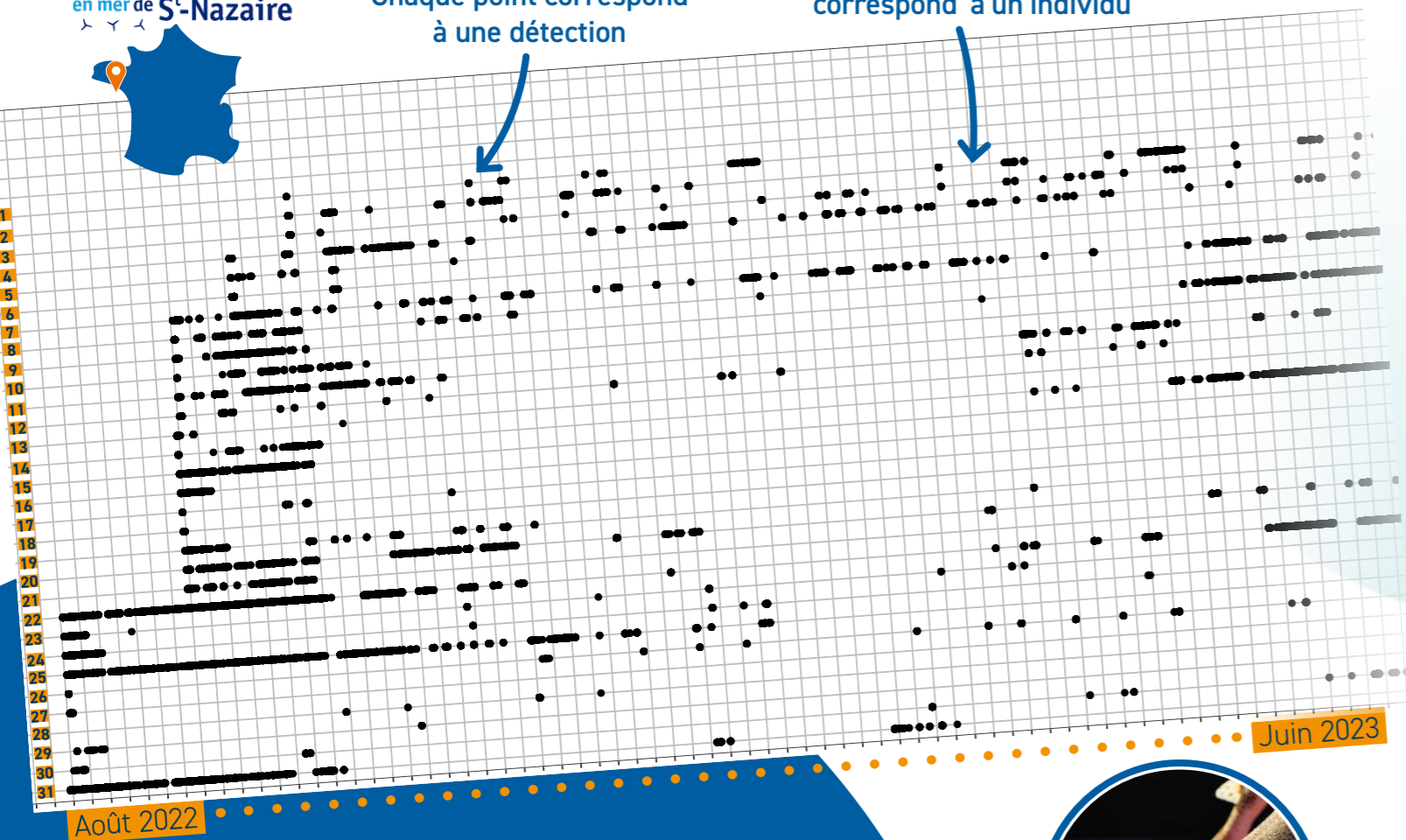


# Premiers résultats

Parc éolien en mer de St-Nazaire

Chaque point correspond à une détection

Chaque ligne horizontale correspond à un individu



## Zoom sur la petite roussette

Voici à quoi ressemblent les premières données brutes de détection de petites roussettes dans le parc éolien en mer de Saint-Nazaire. Le graphique montre l'ensemble des détections de petites roussettes enregistrées par 16 récepteurs sur une période allant d'août 2022 à juin 2023. Les 31 individus marqués ont été détectés au moins une fois et la plupart d'entre eux ont été détectés plusieurs fois à plusieurs mois d'intervalle. La majorité des individus était encore détectée sur le site six mois après le début des enregistrements. Le marquage a, à ce titre, été un succès ! Les individus étant équipés de marques acoustiques capables d'émettre pendant 7 ans, de nombreuses détections pourront encore être enregistrées et permettront d'analyser en détail les déplacements des petites roussettes dans le parc éolien en mer de Saint-Nazaire. C'est le cas également pour les autres espèces suivies sur la zone : raie brunette, émissole tachetée, grande roussette et homards.



**31**  
individus suivis

**157 823**  
détections entre août 2022 et juin 2023

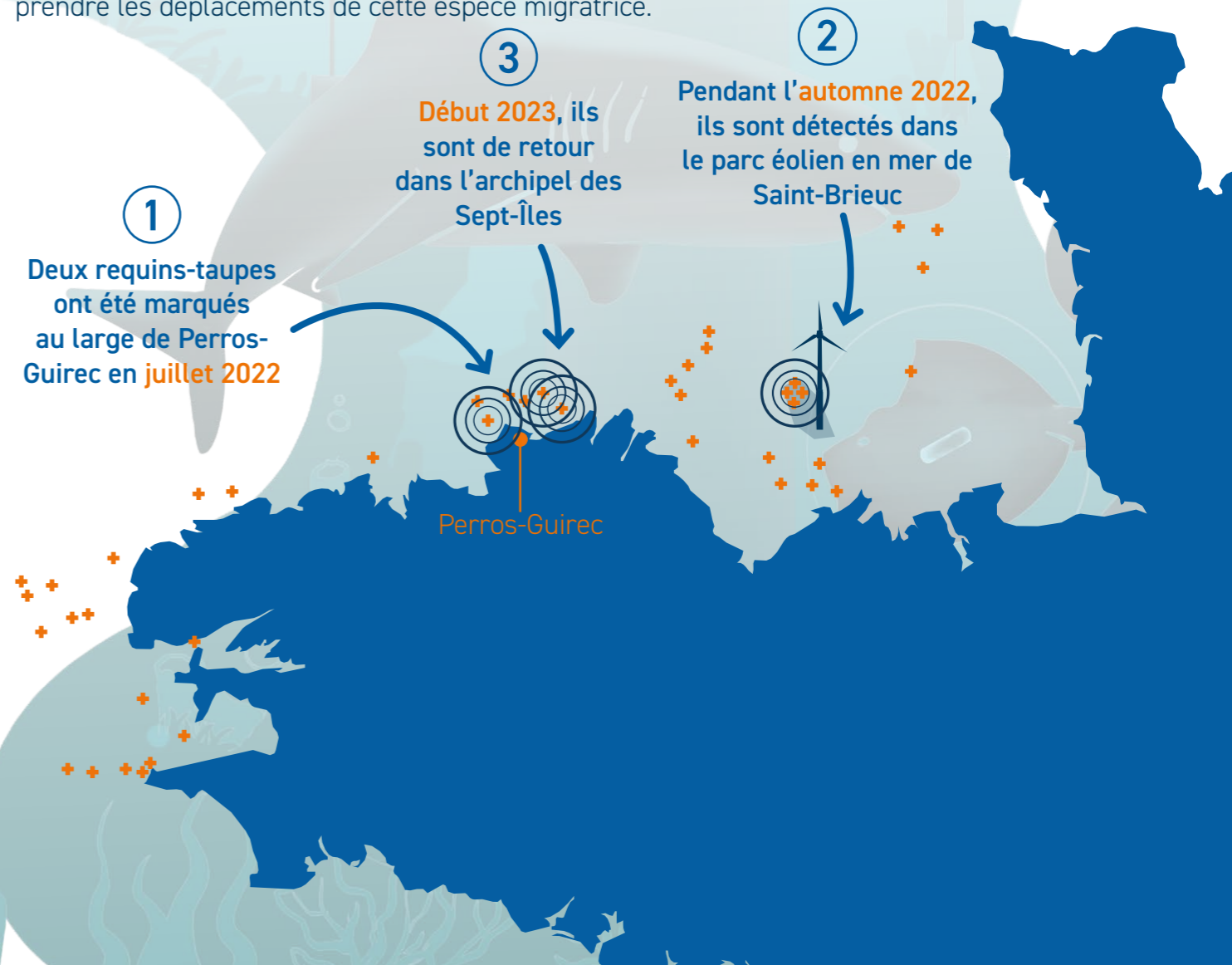
## Des requins suivis à la trace



Cousin du grand requin blanc avec lequel il partage une certaine ressemblance physique, le requin-taupo commun est un visiteur discret de nos côtes. Sauf dans les Côtes d'Armor, à quelques encablures de Perros-Guirec, où il est régulièrement observé, parfois même depuis le littoral. Sa présence sur la zone est encore mystérieuse. C'est pour contribuer à mieux connaître les déplacements de cette espèce menacée, ainsi que ses interactions potentielles avec les parcs éoliens en mer, que deux individus ont été marqués en juillet 2022 dans le cadre du projet FISHOWF. Grâce aux récepteurs du réseau FISH INTEL et FISHOWF (en orange sur la carte), ils ont ensuite été détectés à plusieurs reprises au large de Perros Guirec et même jusque dans le parc éolien en mer de Saint-Brieuc. En 2023, huit autres individus ont été marqués. En complément des recherches déjà menées par l'APECS, ce suivi par télémétrie acoustique mettra à profit les différents réseaux régionaux existants pour mieux comprendre les déplacements de cette espèce migratrice.

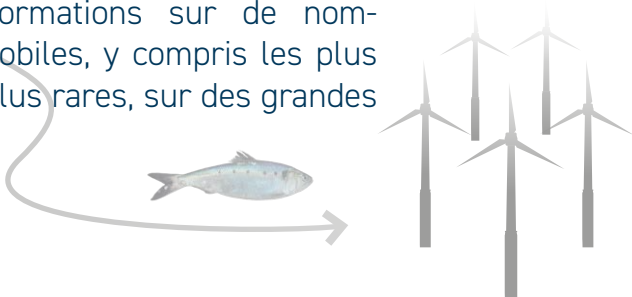
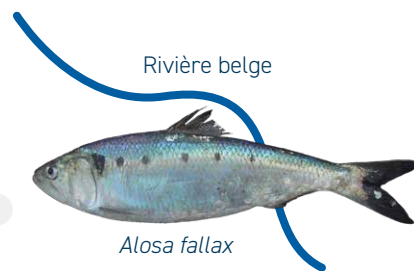
## Des données partagées

Toutes les données collectées dans le cadre du projet sont mises en ligne sur l'European Tracking Network. Cette plateforme a pour objectif de centraliser les données de télémétrie acoustique d'espèces aquatiques issues de différents suivis européens pour favoriser le partage de connaissances et la collaboration au sein de la communauté scientifique.



# Un réseau qui ne connaît pas les frontières

Grâce à l'European Tracking Network (voir encadré page précédente), il est possible de savoir si des individus marqués dans le cadre du projet FISHWF ont été détectés par d'autres réseaux de télémétrie acoustique européens et vice-versa. Et cela réserve parfois de bonnes surprises ! Une **alose feinte** marquée en avril 2022 dans une rivière belge, une espèce amphihaline dont l'écologie en mer reste très peu connue, a été détectée dans le parc éolien en mer de Saint-Brieuc au mois de janvier 2023. Les détections montrent que l'individu a fréquenté le parc pendant environ deux mois. Cela illustre toute la force des réseaux de télémétrie acoustique. Grâce au partage des données, ils permettent d'acquérir des informations sur de nombreuses espèces mobiles, y compris les plus vulnérables et les plus rares, sur des grandes échelles spatiales.



## En images



Il n'y a pas que des poissons qui sont suivis dans le cadre du projet FISHWF. Les déplacements de homards sont également étudiés dans le parc éolien en mer de Saint-Nazaire et sur le site des îles d'Yeu et Noirmoutier. 35 individus ont été équipés d'une marque acoustique collée sur leur carapace.

### Vie du projet

#### Workshop FISHWF

- 6 décembre 2023
- Nantes

#### Réunion d'avancement

- 7 décembre 2023
- Nantes

### On en parle !

Un **webinaire d'information public** sur le projet s'est tenu le 10 novembre dernier. Scannez le QR code pour accéder au replay.



France 3 a réalisé un **reportage** sur les suivis des peuplements de poissons actuellement menés dans le parc éolien en mer de Saint Nazaire.



### UN PROJET BIEN ENCADRÉ

Tous les projets de France Energies Marines impliquant l'utilisation d'animaux respectent un cadre réglementaire très strict. Ils ont été soumis à l'avis d'un comité d'éthique *ad hoc* et ont obtenu une autorisation du ministère en charge de la recherche qui doit être renouvelée tous les cinq ans. Tout le personnel concerné par ces aspects a suivi et validé des formations spécifiques à l'expérimentation animale. Par ailleurs, l'Institut a développé des collaborations avec des partenaires agréés qui lui permettent d'assurer le suivi des protocoles et leurs ajustements aux nouvelles pratiques éventuelles, ainsi que celui de la formation continue du personnel.